

Conseil du 15 avril 2010

Le Membre du Conseil Benoît Houbiers était absent.

Aucune question n'a été posée en dehors de l'agenda.

Approbation de **l'attribution et des conditions du marché** pour:

- **l'emprunt** pour les **travaux de transformation** du Centre Administratif "De Voor" (9 oui, 4 non, 1 non valide)
- **l'utilisation** d'une **Station relais PMR** (Professional Mobile Radio) pour le service technique (13 oui, 1 non valide)
- **l'utilisation** d'un système de **détection incendie, antivol et caméra** pour le Centre Administratif "De Voor" (9 oui, 4 non, 1 non valide).

La commande pour l'adjudication partielle des **travaux de démolition** du **bâtiment principal** de AC De Voor" a été approuvé par 9 voix pour, 4 voix contre et 1 voix non valable.

Le **rapport annuel** et les **comptes annuels 2009** de l'**Association Interlocale PG Leader Hesbaye** ont été approuvés par 9 voix pour, 3 voix contre et 2 voix non valables.

Le collège des bourgmestre et échevins a approuvé le devis pour la désignation d'un **coordinateur de sécurité** pour les **travaux à l'AC "De Voor"**. Le conseil communal a ratifié à son tour la décision par 9 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention et 1 voix non valide. 1 conseiller communal n'a pas voté.

La commune de Fourons **participera aux frais d'aménagement des travaux de régulation hydrotechnique et de ralentissement de l'écoulement des eaux de surface** vers la Veurs pour le domaine **Martelberg-Komberg** (la partie située au-dessus de l'Auberge de Jeunesse). (13 oui, 1 non valide)

Le **règlement des redevances** concernant **les demandes d'urbanisme et les permis de lotissement** ainsi que les diverses demandes d'informations relatives à l'Aménagement du Territoire a été modifié. Les tarifs ont été augmentés étant donné que la commune doit engager plus de personnel, de temps et de matériel pour répondre à toutes les obligations légales suite à l'introduction du nouveau Code flamand d'Aménagement du Territoire. (9 oui, 4 non et 1 non valide)

Le **règlement des redevances** concernant la **délivrance des pièces d'identité** a également été modifié. (9 oui, 5 non) Vous trouverez de plus amples informations dans l'article intitulé "Population".

Le conseil communal a pris connaissance du fait que le **budget communal 2010** a été **approuvé** par l'Agentschap van Binnenlands Bestuur (= Agence d'Administration intérieure).

Judith Voets, fonctionnaire au développement durable, a été nommée à l'unanimité des voix en qualité de **deuxième secrétaire suppléant**.

La commune de Fourons participe au **deuxième pilier de pension destiné aux contractants**. De cette manière, l'administration communale veille à offrir un système de pension complémentaire pour les membres du personnel contractuels. (12 oui, 1 abstention et 1 non valide)